approach, which begs the question of the intended readership. The writing style is clear and to the point, but nevertheless academic, with all the scholarly paraphernalia of detailed footnotes. Will the general public of Nepean or Ottawa wish to find their way through these dense thickets? Academics, on the other hand, will not be as interested in local detail as in the larger processes described. In both cases, a volume of about half the length would have been more effective.

Gilbert A. Stelter University of Guelph

Marcel Bellavance – Le Québec et la Confédération : un choix libre ? Le clergé et la constitution de 1867, Sillery, Septentrion, 1992, 214 p.

Après la logorrhée référendaire, il faut une bonne dose de masochisme pour s'intéresser encore à cette vieille constitution qui n'en finit plus de mourir sous le poids des interprétations et des remodelages. C'est encore plus vrai quand il s'agit d'une étude sur la naissance de la Confédération et sur les élections de 1867, fruit d'une recherche faite dans les années 1970 et d'une thèse défendue au début des années 1980.

L'auteur divise son travail en trois parties et sept chapitres. Comme tout bon thésard, il commence par fixer « les cadres de l'étude », ce qui constitue sa première partie. Il expose rapidement « le cadre théorique et historiographique » (chap. 1) et développe un peu davantage, dans le deuxième chapitre, « le cadre géographique et social ». C'est la partie la plus originale et intéressante de l'étude. mais elle n'en laisse pas moins le lecteur perplexe. L'approche quantitative, sur laquelle l'auteur s'appuie, n'embrasse que deux diocèses (Montréal et Trois-Rivières) sur cinq, soit 38 p. 100 des comtés de la province de Québec de 1867. Au contraire, son analyse des acteurs et de l'élection elle-même s'étend à l'ensemble du territoire québécois. On peut au moins s'interroger sur la pertinence d'imputer aux autres diocèses, surtout à celui de Québec, les conclusions tirées de cette étude partielle. D'autre part, l'auteur fait son analyse quantitative à partir des « rapports pastoraux » de 1864 et 1868. Si je ne m'abuse, il s'agit des rapports faits à l'occasion de la visite pastorale de l'évêque. Si tel est le cas, je lui aurais préféré la série des rapports annuels de paroisse (déjà disponibles à Rimouski, au moins, à l'époque des recherches de l'auteur), qui permet de mieux cerner les fluctuations d'année en année.

La deuxième partie est consacrée aux acteurs. Dans le chapitre 3, l'auteur met en place ces acteurs : les évêques, les curés, la presse et, bien sûr, les politiciens. Rien de très neuf, sauf peut-être des remarques pertinentes sur le rôle économique joué par un bon nombre de députés. À noter cependant que l'auteur ne souffle mot du rôle et de l'influence du Séminaire de Québec (dont Elzéar-Alexandre Taschereau) auprès de l'archevêque. Cette institution a commencé sa lutte contre les ultramontains et abrite déjà plusieurs des prêtres qu'on accusera de libéralisme. En décrivant le passage « de la bonne entente à l'association » entre le clergé et les conservateurs, le chapitre 4 expose les diverses interventions du clergé de 1864 à 1867 à

propos du projet de Confédération. L'appui du clergé est d'abord privé et discret pour devenir public et manifeste par la publication des lettres pastorales ou mandements des évêques à propos de la proclamation de la Confédération le 1<sup>cr</sup> juillet 1867 et des élections annoncées.

Enfin, l'élection elle-même est analysée plus longuement dans la troisième partie. Le chapitre 5 expose « l'encadrement des électeurs » et « les manipulations des électeurs » et le sixième, « la victoire du clergé ». Le tout pour arriver à la conclusion que, « à l'évidence, les résultats officiels de l'élection de 1867 ne reflètent pas adéquatement l'opinion des électeurs qui ne représentaient au bout du compte que 9 % de la population totale » (p. 167) et que « le résultat aurait été peut-être différent sans l'intervention partisane de beaucoup de curés, quand bien même ils n'auraient influencé le vote que de quelques dizaines de votants seulement » (p. 168). Ce qui rejoint les dires du journal libéral *Le Pays* qui écrit le 26 septembre 1867 : « dans les trois quarts des comtés du Bas-Canada, ce n'est pas le peuple qui a prononcé un jugement, c'est le clergé qui l'a prononcé pour lui ».

Le volume de Marcel Bellavance a deux qualités : l'auteur fait une vraie démonstration et il la fait avec talent; il écrit dans une langue correcte et agréable, ce qui n'est pas toujours le cas chez les historiens d'aujourd'hui. Néanmoins, tout en reconnaissant d'emblée la réalité de la plupart des faits rapportés et la justesse de la majorité des conclusions, je ne peux me libérer d'un certain agacement à la lecture de l'ouvrage. Pourquoi, en effet, à la mode des années 1970–1980, faire continuellement des procès d'intention aux membres du clergé ? À lire Bellavance, les évêques et les prêtres n'appuient la Confédération que par intérêt de « classe » ou pour protéger leur pouvoir personnel; des raisons théologiques ou des considérations pastorales ne peuvent-elles pas aussi entrer en ligne de compte ?

Pourquoi, surtout, faut-il généraliser d'une manière presque caricaturale ? En écrivant, par exemple, que « Chaque curé de chaque paroisse du Québec fit par la suite connaître la position de l'Église et l'obligation pour les fidèles de s'y conformer sous peine de privation des sacrements » (p. 164). Cette belle unanimité du clergé (et même de l'épiscopat) est un mythe. Un évêque au moins, Mer Bourget, s'est montré peu chaud pour la Confédération et a donné un appui bien mitigé; son attitude est si différente de celle des autres évêques que Mer Larocque, de Saint-Hyacinthe, veut la faire censurer par le concile provincial de Québec en 1868. Il y a aussi des curés qui ne sont pas favorables aux conservateurs et d'autres que la politique n'intéressent pas : ils se contentent de lire le mandement de leur évêque. Or, quand ils ne sont pas commentés, ces mandements sont généraux et incitent à voter pour des « citoyens éprouvés et reconnus comme ayant à coeur de la faire servir au plus grand bien du pays » (ce sont surtout les conservateurs, mais peutêtre aussi d'autres candidats, car la ligne de parti est bien floue à l'époque), et non pour « des hommes disposés à la combattre ou à mettre des entraves à son fonctionnement » (M<sup>gr</sup> Baillargeon), ce que ne sont pas tous les libéraux.

D'autre part, je ne connais pas de texte demandant de voter conservateur « sous peine de privation des sacrements ». Même M<sup>gr</sup> Laflèche, qui est le plus explicite dans le commentaire des avertissements des évêques, ne va pas aussi loin. Si des prêtres ont fait cette menace, ils ne sont que des exceptions et on ne peut pas dire

qu'ils traduisent la politique de l'Église. Bien plus, *après l'élection*, le même M<sup>er</sup> Laflèche résume les directives données à l'occasion d'une réunion tenue à l'évêché de Trois-Rivières le jour de la Saint-Luc (18 octobre) et dit clairement de « leur [aux fautifs] en donner l'absolution comme de tout autre péché » (p. 123). C'est pourquoi les refus des sacrements dénoncés par *Le Pays* doivent être utilisés avec une très grande circonspection.

D'ailleurs, il faudra bien un jour étudier d'une manière scientifique le rôle joué par les prêtres dans le confessionnal, surtout en matière d'élections. Je crois bien qu'on a tendance à l'exagérer, si l'on pense qu'un très grand nombre d'hommes (les électeurs) ne se confessent à l'époque qu'une fois par année, pas forcément pendant le temps pascal (c'est la confession « annuelle » et non « pascale » qui est obligatoire), et qu'ils peuvent le faire (et le font souvent) à l'occasion d'un « concours » (Quarante Heures, retraite, jubilé, neuvaine, fête spéciale, visite de l'évêque...) où ils peuvent s'adresser à un prêtre étranger qui n'a pas le temps de les interroger.

Enfin, peut-on vraiment faire un lien entre le comportement électoral et le comportement religieux (essentiellement basé sur la non-pascalisation)? J'en doute fortement à cause de toutes les raisons qui font qu'on ne communie (et ne se confesse pas) dans le temps pascal: la courte durée de ce temps (il sera prolongé), le mauvais état des chemins, l'absence dans les chantiers ou ailleurs, la maladie, la pauvreté...plus, bien sûr dans certains cas, l'indifférence religieuse. Toutes ces raisons font qu'en ces années-là, les non-pascalisants sont nombreux, ce qui ne semble pas inquiéter outre mesure les curés qui, eux, voient leurs paroissiens régulariser leur situation quelques semaines ou quelques mois plus tard. Les exceptions sont déjà très rares à l'époque. D'autre part, je suis à lire les rapports annuels des paroisses du diocèse de Rimouski et les fluctuations du nombre des non-pascalisants (ils diminuent à la fin des années 1860) ne m'apparaissent pas avoir de lien avec le comportement électoral.

En somme, je sors de la lecture de l'ouvrage de Bellavance avec plus de questions que de certitudes. Ce qui n'est pas nécessairement une mauvaise chose...

Nive Voisine Université Laval

Brigham Y. Card, Herbert C. Northcott, John E. Foster, Howard Palmer, and George K. Jarvis, eds. – *The Mormon Presence in Canada*. Edmonton: The University of Alberta Press, 1990. Pp. xxvi, 382.

In May 1987, 80 scholars from Canada and the United States gathered in Edmonton to commemorate the centennial of the arrival of the first Mormons in Alberta. Seventeen of the presentations at this symposium have been edited and published as *The Mormon Presence in Canada*, a multidisciplinary anthology that will surely become an essential reference work for Canadian historians of society, religion, and immigration. The editors have arranged the essays into six thematic clusters to identify and isolate the salient historical, social, demographic, and cultural features of Canadian Mormon life. Although the editors have prefaced each section with a